

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 19

de la Commune de HADOL
Séance du 18 décembre 2025

Présents : 12
Votants : 15

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Hadol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de *Monsieur Jean-François CLASQUIN, Maire*.

Date de convocation
11/12/2025
Date d'affichage
23/12/2025

Présents : CLASQUIN J.-F., BOIGEY-DIEMER M., BREGIER T., COLIN B., DEVAUCHELLE E., HUREL-MATHIEU C., JACQUEMIN J.-F., MAIRE P., MILLION E., ROUSSELOT M., VANNSON M.-F., VUILLEMIN E..
Monsieur Maxime ROUSSELOT a été nommé secrétaire.

Absents excusés : CHABRIER R., COURTOIS-PAULUS A., FRESSE A., POIRIER S..

Absents : AUBERTIN V., GABRION J.-M., ROLLOT D..

Pouvoirs : R. CHABRIER a donné pouvoir à J.-F. CLASQUIN
A. FRESSE a donné pouvoir à M. BOIGEY-DIEMER
S. POIRIER a donné pouvoir à M.-F. VANNSON

Objet : Délibération modificative n°3 – Réaffectation de crédits.

Vu le conseil municipal du 3 avril et la présentation faite du BP, qui a par la suite été adopté,
Vu les demandes de réaffectation faites par la Trésorerie, réputées comme n'ayant aucun impact sur le budget,
Il est proposé le tableau suivant concernant la réaffectation des crédits :

FONCTIONNEMENT	
Compte 681 : + 400,00 €	Compte 6688 : - 400,00 €
Compte 657363 : + 1 240,59 €	Compte 65741 : - 620,59 €
	Compte 65214 : - 620,00 €
TOTAL : + 1 640,59 €	TOTAL : - 1 640,59 €
INVESTISSEMENT – Réaffectation de crédits fin d’opération Rue Haute	
Compte 458112023 : + 5 268.42 €	Compte 2151 : - 47 025.93 €
Compte 231, Opération 035 : + 216.36 €	
Compte 4581035 : + 41 541.15 €	
TOTAL : + 47 025,93 €	TOTAL : - 47 025,93 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l’unanimité** :

- **ACCEPTE** cette réaffectation ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux modifications budgétaires comme prévu.

Fait et délibéré en séance les an, mois et jour susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie certifiée conforme,
Hadol, le 18 décembre 2025.
Le Maire,
Jean-François CLASQUIN

